

Le Ministre

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

1 8 FEV. 2019

Luxembourg, le 18 février 2019

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes

à

Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe la réponse du Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire n° 273 posée par l'honorable Député Monsieur Laurent Mosar.

Jean Asselborn

Réponse de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire n° 273 du 25 janvier 2019 déposée par l'honorable Député Monsieur Laurent Mosar

Les élections ont eu lieu en République démocratique du Congo, ce qui constitue en soi une avancée majeure. Le peuple congolais a participé en grand nombre à ces élections, en exprimant sans équivoque sa volonté de changement. Ce processus électoral a débouché sur la première passation pacifique de pouvoir depuis l'indépendance du pays.

En dépit des difficultés techniques et logistiques, des problèmes de sécurité rencontrés le jour même des élections et de la décision de suspendre le scrutin dans certaines parties du pays, les élections se sont déroulées dans un climat généralement pacifique.

Le Luxembourg note avec satisfaction le travail effectué par les missions d'observation électorale des organisations régionales, dont notamment l'Union africaine, ainsi que par la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO). Cette dernière a conclu que l'analyse des éléments en sa possession lui faisait croire que les résultats de l'élection présidentielle ne correspondaient pas aux chiffres de ses observateurs.

En ligne avec ses partenaires européens et internationaux, le Luxembourg a pris note de la proclamation des résultats par la Cour constitutionnelle, le 19 janvier 2019, selon laquelle M. Félix Tshisekedi à remporté l'élection présidentielle.

Le nouveau Président devra relever de nombreux défis dans sa nouvelle fonction, dans plusieurs domaines, et notamment sur les plans sécuritaire, social et économique et en matière de gouvernance. Il revient maintenant aux institutions de l'Etat de la République démocratique du Congo de rassembler et de répondre concrétement aux aspirations politiques, économiques et sociales de la population.

L'Union européenne et ses Etats membres continuent de suivre de très près l'évolution de la situation en République démocratique du Congo. Il est dans l'intérêt stratégique de l'Union européenne de demeurer mobilisée à un niveau politique élevé en faveur de ce pays. Le Luxembourg entend poursuivre son action humanitaire, dans un pays où près de 13 millions de personnes, dont 7,7 millions d'enfants, ont besoin d'assistance humanitaire.